



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance publique du 14 octobre 2025

Date de convocation du Conseil Municipal → 9 octobre 2025

Date d'affichage de la convocation → 9 octobre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux

<u>Effectif légal</u>	19
en exercice	14
présents	12
votants	13

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Lentigny, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Christophe POTET, Maire.

Présents : Monsieur Etienne BARBIER, Monsieur Patrick COLLET, Madame Chantal GARCIA, Madame Ana GONCALVES, Madame Amélie LEFRANC, Madame Laetitia PAIRE, Madame Catherine PERET, Monsieur Christophe POTET, Monsieur Rodney SALHI, Madame Catherine SPECKLIN, Madame Evelyne TANTOT, Madame Annie WILLE.

Absents avec pouvoir :

Nom du mandant	Nom du mandataire
Monsieur Guy DUPERRAY-MAILLET	Madame Evelyne TANTOT

Absent excusé : Monsieur Rémi VERBUCHAIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Etienne BARBIER.

Budget – Décision modificative n°1

Délibération n° 21-2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **approuve la décision modificative n° 1 du budget communal, exercice 2025, définie comme suit :**

Section de fonctionnement:

Article - Opération - Désignation	Dépenses	Recettes
	Diminution ou augmentation de crédits	Diminution ou augmentation de crédits
Chap .013 - 6419 - Remboursement sur rémunération du personnel		20 000,00 €
Chap 012 - 64111 - Personnel titulaire rémunération principale	8 000,00 €	
Chap 012 - 64131 - Personnel non titulaire rémunération principale	12 000,00 €	
Total	20 000,00 €	20 000,00 €

Section d'investissement:

Article - Opération - Désignation	Dépenses	Recettes
	Diminution ou augmentation de crédits	Diminution ou augmentation de crédits
Chap 13 - 1338 - Autres subventions d'amortissement amortissables	10 847,58 €	
Chap 13 - 1348 - Autres subventions d'investissement non-amortissables		10 847,58 €
2313 op 135 - Travaux divers	- 18 000,00 €	
21318 op 78 - Complexe sportif (foot)	8 000,00 €	
2128 op 140 - Espace aventure	10 000,00 €	
Total	10 847,58 €	10 847,58 €

- **autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les actions se rapportant à l'exécution de la présente délibération.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à voix pour et une contre :

- **approuve la suppression à compter du 1er novembre 2025 d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires ;**
- **approuve la création à compter du 1er novembre 2025 d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 32 heures hebdomadaires ;**
- **autorise Monsieur le Maire ou son représentant à exécuter toutes les actions se rapportant à la présente délibération.**